

De: "Président de l'Université de Lorraine" <president@univ-lorraine.fr>

Envoyé: Mardi 10 Avril 2018 17:55:46

Objet: Message du Président de l'UL

Chères et chers étudiants du Campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy,
Chères et chers collègues,

Hier, 9 avril 2018, une consultation auprès des étudiants du CLSH a permis de dégager une majorité de choix en faveur de la levée du blocage et du respect de calendrier des examens. A la suite de ces résultats, j'ai proposé à l'UNEF, ainsi qu'au comité de lutte dont elle fait partie, d'engager des discussions pour trouver une modalité de sortie de crise ne pénalisant pas les étudiants. Contactée, l'UNEF m'a informé que le comité refusait de former une délégation permettant de tenir des échanges productifs et qu'il refusait également de discuter des modalités d'une sortie de crise. Publiquement, l'UNEF et le comité, soutenus tout aussi publiquement par des partis politiques, ont déclaré maintenir le blocage sans perspective de date de levée.

Dans ces conditions, la réouverture du campus demain ferait courir un risque majeur de confrontation entre étudiants. Les enseignements ne reprendront donc pas sur le campus ce mercredi 11 avril.

Je constate par ailleurs :

- Des dégradations nombreuses : tags, mobiliers rendus inutilisables, au moins une salle à réhabiliter, vol de matériaux et matériels de chantier.
- Des problèmes de sécurité : tentative d'intrusion dans un bâtiment administratif d'un groupe d'une centaine de personnes, déclenchements intempestifs d'alarmes incendie y compris sur d'autres campus, occupation illicite d'un bâtiment public y compris de nuit et le week-end, présence d'individus n'appartenant pas à la communauté universitaire et parfois agressifs, notamment à la BU.
- Des problèmes sanitaires : saleté des locaux occupés, consommation avérée d'alcool.

Au vu de ces constats, je décide :

- la fermeture administrative imminente du campus. Tous les enseignements sont supprimés jusqu'à nouvel ordre.
- le dépôt de plainte pour les dégradations, insultes, utilisation abusive d'image, diffamation, dégradation de bâtiment public.

Par ailleurs, conformément à l'orientation de la consultation du 9 avril, avec pour préoccupation principale de protéger les intérêts des étudiants, j'ordonne la reprogrammation dans d'autres lieux, dans la mesure du possible aux mêmes dates et aux mêmes horaires des épreuves terminales programmées avant le 22 avril. Les étudiants concernés en seront avertis dans les plus brefs délais. Ces épreuves seront sécurisées et toute tentative de perturbation, quelle que soit sa forme, sera sanctionnée.

A l'heure où je vous écris, je suis déterminé à maintenir la session d'examen dans le calendrier prévu, en cohérence avec le choix exprimé par les étudiants et en utilisant tous les moyens à ma disposition. J'ai demandé aux UFR concernées d'engager le travail nécessaire pour garantir le respect des droits des étudiants (application des modalités de contrôle des connaissances) et des exigences portées par les évaluations du semestre. Comme je m'y suis déjà engagé, ces évaluations ne pourront porter que

sur les enseignements effectivement délivrés.

Je déplore les blocages auxquels nous sommes confrontés. L'université est en effet un lieu de débat qui se nourrit de l'enseignement et de la recherche : empêcher les uns revient à interdire l'autre.

Bien sincèrement,

Pierre Mutzenhardt,
Président de l'Université de Lorraine